

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Calcidex BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B05

Page 1 de 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Calcidex BEECK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Peinture à la pâte de chaux marbrée modifiée.

Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BEECK'SCHE FARBWERKE GmbH	
Rue:	Neustadt 458	
Lieu:	D-84028 Landshut	
Téléphone:	+49 (0) 7333 / 9607-11	Téléfax: +49 (0) 7333 / 9607-10
e-mail:	info@beeck.com	
Interlocuteur:	Ralf Rieks	Téléphone: +49 (0) 7333 / 9607-14
e-mail:	Ralf.Rieks@beeck.com	
Internet:	www.beeck.com	
Service responsable:	Werk Laichingen, Gottlieb-Daimler-Str. 4, D-89150 Laichingen	
	Tel. +49(0)7333/9607-11	
	Fax: +49(0)7333/9607-10	
	8.00 -16.00 h	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Belgique / Belgium +32 70 245 245
 GBK GmbH Global Regulatory Compliance
 +49(0)6132/84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydroxyde de calcium

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Calcidex BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B05

Page 2 de 8

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Evacuation conformément aux réglementations en vigueur.

2.3. Autres dangers

Ne pas décharger dans l'environnement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Peinture à la chaux, organique-ment modifiée. Liant: hydroxyde de calcium
Eau: 20 -30 %

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
1305-62-0	Hydroxyde de calcium			10 - < 15 %
	215-137-3			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H315 H318 H335			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin en consultation. Eloigner du lieu d'exposition, coucher.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Allonger la personne affectée par le produit et l'empêcher de bouger ; si elle perd connaissance, la placer en position de réveil.

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Tenir les personnes concernées au chaud et au calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. En cas d'irrégularité ou d'arrêt de la respiration : Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

Après contact avec la peau

Laver avec soin la peau contaminée à l'eau et au savon. Retirer les vêtements souillés. Ne pas utiliser de solvants ni de diluants. Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact, si elles ont été mises en place. Consulter immédiatement un oculiste.

Après ingestion

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau.
Ne pas faire vomir. Lors de vomissements spontanés avec perte de conscience, tendre le cou et amener le blessé dans la position couchée sur le côté et stable.
Tenir les personnes concernées au chaud et au calme. Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Calcidex BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B05

Page 3 de 8

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations des yeux, de la peau et des muqueuses.
vomissements, toux, insuffisance respiratoire, douleur abdominale

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination et fonction vitale).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des mesures d'extinction respectant l'environnement.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau abondante en jet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas respirer les vapeurs ni les gaz de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire

Les gaz de combustion sont partiellement condensés avec l'eau utilisée pour éteindre l'incendie et contaminent cette eau. L'eau d'extinction peut présenter une réaction alcaline.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par brouillard d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Veiller à une ventilation adéquate.

Masque de protection en cas d'apparition de gaz, vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations/l'eau et dans le sol en raison de la réaction alcaline en cas de contact avec l'eau.

Contactez immédiatement les autorités compétentes si le produit s'évacue dans le sol, une étendue d'eau ou les égouts.

Empêcher le rejet dans les fleuves ou eaux de surface en établissant des barrages de sable ou de terre ou en prenant d'autres mesures d'arrêt appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit renversé ou qui fuit doit être absorbé à l'aide d'un matériel absorbant non inflammable (sable, terre, terre à diatomées) puis enfermé dans des récipients. Les conteneurs doivent être fermés hermétiquement, identifiés et entreposés en toute sécurité.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 7, 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser des instruments résistants aux alcalis. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Tenir compte des règles de protection (voir paragraphes 7 et 8).

Préventions des incendies et explosion

Ce produit n'est pas inflammable.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Calcidex BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B05

Page 4 de 8

Information supplémentaire

Voir les informations transmises par le fabricant. Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette. Manipulation, stockage et transport conformément aux réglementations locales et dans les récipients annotés en conséquence et appropriés à ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker conformément aux prescriptions locales. Stocker hermétiquement dans le conditionnement d'origine. Conserver dans un endroit sec et frais. Protéger du gel.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas entreposer près des acides.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker conformément aux prescriptions locales. Il est interdit de fumer dans les entrepôts. Entrée interdite aux personnes non autorisées.

Conserver à des températures comprises entre 5°C et 25°C.

Refermer soigneusement les bidons et les stocker à la verticale pour éviter tout écoulement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m ³	F/m ³	Catégorie	Origine
1317-65-3	Calcium (carbonate de)	-	10		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	
1305-62-0	Calcium (hydroxyde de)	-	5		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	-	10		(8 h)	
		-	-		Courte durée (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Noms des agents	Voie d'exposition	Effet	Valeur
1305-62-0	Hydroxyde de calcium			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	1,0 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,0 mg/m ³

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Respect des valeurs MAK (concentration maxi au poste de travail). Veiller à une aération et/ou à une évacuation suffisantes.

Mesures d'hygiène

Un grand niveau d'hygiène personnelle requis. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter le contact avec les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Calcidex BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B05

Page 5 de 8

ou priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales
Douche oculaire

Protection des mains

Gants de protection
Le fabricant recommande les matériaux suivants pour les gants: caoutchouc butyle, PVC, PE (épaisseur de couche: $\geq 0,5$ mm)
Choisir les gants de protection en fonction des conditions d'utilisation concrètes et observer les instructions d'emploi du fabricant.
Protection préventive de la peau: crème de protection de la peau.

Protection de la peau

Vêtements étanches, bottes, tablier, des gants de protection.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver avec soin la peau contaminée à l'eau et au savon.

Protection respiratoire

Non obligatoire si la pièce est bien aérée. Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pistolage et des poussières de ponçage, le port d'un appareil respiratoire est requis durant ces travaux.
Lorsque la concentration dans l'air dépasse la limite d'exposition professionnelle maximale, il faut porter un masque à gaz homologué.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	blanc (blanche)
Odeur:	doux (douce)

pH-Valeur (à 20 °C):

Testé selon la méthode
11 DIN 53996

Modification d'état

Point de fusion: Donnée non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Donnée non disponible.

Point d'éclair: n.a.

Limite inférieure d'explosivité: n.a.

Limite supérieure d'explosivité: n.a.

Température d'inflammation: Donnée non disponible.

Température d'auto-inflammabilité

solide: Donnée non disponible.

Température de décomposition: Donnée non disponible.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité: 1,25 g/cm³

Hydrosolubilité: Donnée non disponible.

Coefficient de partage: Donnée non disponible.

Viscosité dynamique: 100 mPa·s ISO 2555
(à 20 °C)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Calcidex BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B05

Page 6 de 8

Densité de vapeur:

Donnée non disponible.

Taux d'évaporation:

Donnée non disponible.

Teneur en solvant:

Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable si le stockage et la manipulation sont corrects.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Aucun si utilisation appropriée.

10.5. Matières incompatibles

des oxydants puissants; acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Donnée non disponible.

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Hydroxyde de calcium

DL50/orale/rat: > 7340 mg/kg

Carbonate de calcium

DL50/orale/rat: 6450 mg/kg

Irritation et corrosivité

En raison de la valeur élevée du pH, il n'est pas possible d'exclure de fortes irritations lors d'un contact dans les yeux, sur la peau ou sur les muqueuses.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Calcidex BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B05

Page 7 de 8

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Evacuation conformément aux réglementations en vigueur.

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Mettre les excédents et les solutions non recyclables à la disposition d'une compagnie d'élimination de déchets connue.

Code d'élimination des déchets-Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination de déchet-Résidus

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Produits de nettoyage appropriés: Eau respect. Eau savonneuse.

Les emballages vidés et nettoyés de manière appropriée peuvent être recyclés. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Calcidex BEECK

Date de révision: 01.06.2017

Code du produit: FWB_B05

Page 8 de 8

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV):

La valeur limite des COV [composés organiques volatiles] (catégorie de produits: II.Aa.Wb) pour le produit prêt à l'emploi est au maximum de 30 g/l. Le taux de COV dans le produit prêt à l'emploi est au maximum de 2 g/l.

Information supplémentaire

Aucune substance dangereuse (SVHC) selon REACH, article 57.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

n.a. = non applicable

n.d. = non déterminé

a. d. d. = aucune donnée disponible

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le produit doit être utilisé exclusivement pour les applications citées dans la notice technique ou dans les instructions de traitement.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)